



Une Semaine en HAÏTI

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

Une publication du Collectif Haïti de France

21 ter rue Voltaire - 75011 Paris / 01 43 48 31 78 / contact@collectif-haiti.fr

N°1019

26 juillet 2011

- **A quand des logements convenables pour les personnes déplacées ?**
- **Appel à des mesures de sécurité, après l'assassinat de l'étudiante Roodline Lindor en République Dominicaine**
- **Prochain programme de formation-pilote en accueil touristique**
- **Apporter des solutions aux carences du système éducatif dans le Nord et le Nord-Est**

>> A quand des logements convenables pour les personnes déplacées ?

Plus de 18 mois après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, des milliers de personnes déplacées, encore sous les tentes ou sous d'autres abris de fortune, attendent d'être relogés convenablement.

103 familles, sur un total de 561 qui s'étaient réfugiées au stade national de football Sylvio Cator de Port-au-Prince, viennent d'être placées, cette semaine, dans un petit espace, près du bord de mer de la capitale après avoir reçu une petite indemnisation de 10 mille gourdes, soit 250.00 dollars américains. Les 458 autres familles, qui ont bénéficié chacune du même montant d'indemnisation, se sont rendues soit dans les endroits où elles vivaient avant le tremblement de terre, soit chez des parents et/ou amis proches.

A l'exception d'une opération de remblayage par le ministère des travaux publics (MTPTC), le nouveau site près du bord de mer ne dispose pas de toilettes, ni d'eau potable, ni d'un système de sécurité adéquat, bien que, de temps à autre, des patrouilles de policiers de la PNH y passent. Les conditions d'assainissement approprié font également défaut aux abords du nouveau site officiel.

L'opération d'expulsion a été réalisée, quasiment sans encombres, par la municipalité de Port-au-Prince du vendredi 15 au mardi 19 juillet 2011.

De petites commerçants, qui ont étalé leurs marchandises dans le périmètre du stade, doivent être incessamment délogées pour faire suite aux recommandations de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) pour un environnement salubre et sécuritaire.

Des travaux urgents de réhabilitation doivent, en outre, être menés à l'intérieur du stade Sylvio Cator dans la perspective de la tenue de matches internationaux de football, dont une rencontre de la ligue des clubs champions de la confédération des nations nord-américaines, centre-américaines et caribéennes de football, le 4 août 2011, entre le club "Tempête de Saint-Marc" et un homologue de la région.

Comme celui du stade Sylvio Cator, aujourd'hui désaffecté, plusieurs camps de personnes déplacées de la zone métropolitaine de la

capitale sont sous la menace d'expulsions par les propriétaires des lieux.

Les promesses d'accompagnement et d'encadrement des personnes sinistrées du tremblement de terre, à partir de financements à venir pour des programmes de logements sociaux, tardent à être concrétisées jusqu'à présent.

Il « *n'y aura pas de don de logement pour les personnes déplacées* », avertissait le président Michel Joseph Martelly, lors d'une cérémonie symbolique, le 18 juillet 2011, sur la reconstruction de la capitale haïtienne.

Le 15 juin 2011, Michel Martelly et le co-président de la commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) Bill Clinton ont posé la première pierre de la construction de 400 logements sociaux sur une période de 100 jours dans la localité de Zorangers, dans la commune de Croix-des-Bouquets au nord-est de la capitale.

La construction de ces logements – qui auront une superficie de 35 mètres carrés et seront placés sur une parcelle de terre de 108 mètres carrés par unité de logement - entrera dans la première phase du programme de soutien au plan d'intervention dans le secteur de l'habitat (SPISH).

La mise en œuvre du projet, qui coûtera au total 30 millions de dollars américains, est principalement coordonnée par le Fonds haïtien d'assistance économique et sociale (FAES).

Ce programme de construction de 400 logements sociaux devait démarrer parallèlement au lancement, initialement le 14 juin, du programme "Kay pa m" (ma maison), une initiative de crédit au logement conduite par la banque nationale de crédit (BNC) et la banque populaire haïtienne (BPH), deux banques commerciales d'Etat.

En raison de l'assassinat, dans la soirée du 12 juin 2011, du président du conseil d'administration de la BNC. Guiteau Toussaint, le dévoilement du programme a finalement eu lieu le mardi 19 juillet 2011.

En plus d'un taux d'intérêt annuel fixe de 8% pour les dix premières années (soit environ 4% de moins que le taux généralement appliqué, les futurs bénéficiaires de ce programme de crédit au logement auront un délai de 30 ans pour rembourser leur emprunt qui pourrait couvrir leurs projets pour 85 à 100 %.

Des interrogations pèsent tout de même sur l'éligibilité, dans ce programme de crédit, des milliers de personnes déplacées du tremblement de terre du 12 janvier 2010, pour la plupart démunies et encore sous les tentes, malgré les objectifs poursuivis: faciliter l'accès à la propriété privée, favoriser le processus de la reconstruction ou de la réparation d'immeubles résidentiels et permettre à un plus grand nombre d'Haïtiens d'avoir un « chez soi ».

>> Appel à des mesures de sécurité, après l'assassinat de l'étudiante Roodline Lindor en République Dominicaine

En fonction d'une croissance, constatée, de la criminalité dans la capitale Santo Domingo, en République Dominicaine, le ministère des affaires étrangères et le ministère des Haïtiens vivant à l'étranger (MHAVE) demandent aux ressortissants haïtiens, particulièrement les étudiants vivant dans des zones à risque « de prendre les mesures de sécurité personnelle qui s'imposent ».

Assassinée le 12 juillet 2011, l'étudiante Roodline Lindor, âgée de 20 ans, dont la dépouille a été rapatriée en Haïti le 15 juillet, a été victime de l'assaut de plusieurs bandits, alors qu'elle devait régler une dette de location.

« Les éléments d'informations disponibles jusqu'à présent portent à croire qu'il s'agit d'une action liée au banditisme urbain », signalent les deux ministères.

Deux dominicains, Eddy Starlin Mendoza et Rafael Alberto Arias Garcia, principaux suspects dans l'affaire, sont actuellement en détention.

“Il s'agit d'un assassinat lié à l'insécurité”, indique l'ambassade de la République Dominicaine en Haïti dans une note transmise à AlterPresse.

« L'ambassadeur Ruben Silié affirme que les conditions particulières dans lesquelles se trouve un grand nombre d'étudiants haïtiens à Santo Domingo, Santiago et dans d'autres villes dominicaines, demeurant dans des banlieues ou des nouveaux quartiers, augmentent leur vulnérabilité face au phénomène de la violence indiscriminée », lit-on dans la note.

>> Prochain programme de formation-pilote en accueil touristique

Un programme de formation-pilote en accueil touristique démarrera en septembre 2011 en vue d'améliorer la qualité des services dans les hôtels du pays.

Initiative de la fondation Yélé Haïti (œuvre de la star Wyclef Jean) et du HVS (leader mondial dans le conseil en hôtellerie), le projet vise à améliorer le développement économique de la région et la création d'emplois.

Une formation aux métiers du tourisme, qui se déroulera sur une période de 6 mois, concernera 120 jeunes de Jacmel qui travaillent déjà dans ce domaine ainsi que d'autres intéressés. L'industrie touristique est le nouveau secteur identifié dans la stratégie de Yélé Haïti, après le programme de formation initié à Port-au-Prince en menuiserie, maçonnerie et plomberie pour aider les jeunes Haïtiens à se prendre en charge et devenir auto-suffisants.

(pour plus de détails, voir <http://www.alterpresse.org/spip.php?article11292>)

>> Apporter des solutions aux carences du système éducatif dans le Nord et le Nord-Est

Avant d'envisager tout projet de scolarisation gratuite, le prochain gouvernement devrait penser d'abord à apporter des solutions à différents problèmes relevés dans le système éducatif des départements du Nord et du Nord-Est.

C'est la conclusion d'une tournée d'évaluation, effectuée durant deux semaines par les députés de Borgne / Port Margot, Jude Charles Faustin, et de Sainte Suzanne, Pirrogène Davilmar, tous deux membres de la commission éducation à la chambre basse du parlement haïtien. Un nombre élevé de professeurs n'ont pas reçu leurs lettres de nomination et la majorité des bâtiments des écoles publiques se trouvent dans un état de délabrement, observent-ils.

De même, des écoles de certaines communes fonctionnent sous des arbres ou sous des tentes, sans équipement ni matériels didactiques alors que les ressources humaines disponibles sont insuffisantes.

Certains secteurs de la communauté du Grand Nord souhaitent que les recommandations des parlementaires s'inscrivent dans le cadre d'un projet de loi, portant sur la redéfinition de la philosophie du système éducatif haïtien et réglementent le marché du secteur des services éducatifs dans le pays.

Cette loi devrait tenir compte de la réalité du monde rural, de l'environnement scolaire, de la prise en charge par l'État de la petite enfance, contrôlée uniquement par le privé. Dès octobre 2011, 100 000 enfants pourraient aller gratuitement en classe, promettait encore le président Michel Martelly, qui continue de s'accrocher à ce projet, principale promesse de sa campagne électorale.

(pour plus de détails, consulter <http://www.alterpresse.org/spip.php?article11295>)

